

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31516**

### Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Conducteur de téléporté à attaches fixes

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche des remontées mécaniques et domaines skiables - Syndicat national des téléphériques de France (SNTF)	Délégué général

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### Convention(s) :

454 - Remontées mécaniques et domaines skiables

#### Code(s) NSF :

311 Transports, manutention, magasinage

#### Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la qualification agit dans le respect des règles de sécurité, de qualité et de préventions liées à l'environnement. Sous l'autorité du chef d'exploitation ou d'un de ses représentants, le conducteur est chargé de vérifier l'état d'une installation et d'en assurer en permanence le fonctionnement en sécurité, tout en assurant les missions d'accueil et d'assistance aux clients

Les activités :

Contrôler l'installation et les équipements annexes...

Ouvrir et fermer l'appareil au public, surveiller, contrôler et gérer l'installation en veillant à un accueil de qualité et à la sécurité des usagers

Intervenir en cas d'aléas, de panne, ou d'accident

Capacités attestées :

Maîtriser le fonctionnement général des différents organes de l'installation et les connaissances techniques permettant de réaliser des contrôles avant, pendant et après l'exploitation

Comprendre le règlement de police, les réglementations et les responsabilités associées

Appliquer les procédures et modes opératoires

Communiquer et transmettre des informations

Accueillir, informer et assister la clientèle

Analyser les dysfonctionnements et les situations à risques, les expliquer et prendre les mesures appropriées

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Domaines skiables et remontées mécaniques

Conducteur de téléporté à attaches fixes

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

N4402 : Exploitation et manoeuvre des remontées mécaniques

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Valider l'épreuve théorique puis réussir l'épreuve pratique. Epreuve théorique : Obtenir la note minimale de 11/20 pour être admissible à l'épreuve pratique. Epreuve pratique : 1h10 d'observation et de questionnement lors de mises en situation réelle et / ou reconstituée sur une installation. En cas d'échec, bénéfice de la théorie pendant 2 ans. Pour être déclaré admis par le jury de délibération, le candidat doit obtenir une note égale ou supérieure à 13/20 à la partie pratique.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	1 président de session et 2 membres de jury issus de préférence de deux entreprises différentes et d'entreprises différentes que celle employant le candidat
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2017	X	1 président de session et 2 membres de jury issus de préférence de deux entreprises différentes et d'entreprises différentes que celle employant le candidat

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 09 avril 2018 publié au Journal Officiel du 17 avril 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Conducteur de téléporté à attaches fixes" avec effet du 17 avril 2018, jusqu'au 17 avril 2021.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Depuis sa création en 2013, 384 candidats ont obtenu le CQP Conducteur de téléporté à attaches fixes

##### Autres sources d'information :

##### Lieu(x) de certification :

CPNEFP Branche des remontées mécaniques et domaines skiabiles

Alpespace

Bâtiment Annapurna

24 rue Saint-Exupéry

73800 Francin

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Sur toute la France au sein des entreprises de remontées mécaniques et domaines skiabiles ouvrant des sessions.

##### Historique de la certification :